



COMMUNE DE VERNEUIL-EN-HALATTE

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers municipaux
En exercice : 26
Nombre de votants : 21
Nombre de présents : 22

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, LE TRENTE JUIN A 19h00,

Le Conseil Municipal de la Commune de VERNEUIL-EN-HALATTE dûment convoqué par Monsieur le Maire, par lettre en date du 24 juin 2025, s'est réuni à la Salle des Fêtes, Place de Piegaro, sous la présidence de Monsieur Philippe KELLNER, Maire, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

Présents :

M. Philippe KELLNER, Maire

Jean-Philippe LEBAILLIF, Pascale CADET, Rita TELLOTTE, Bruno BIANCHI, Fulvio LUZI, Adjointes au Maire

Ginette COCU, Daniel BOULANGER, Françoise PARENT, Nadine FRANCON, Philippe BENY, Laurent LENAIN, , Corinne SKORIC, Jean ALESI, Laurence DURA, Arnaud VANNIER, Christophe ALVARÈS, Sophie GAIME, Hervé POTEAUX, Karen DUCROT, Brigitte BLONDEAU, Vincent JURÉDIEU, Conseillers Municipaux

Pouvoirs : Alexis CHAMEREAU (pouvoir à Mr KELLNER, Maire) - Gilles QUÉMARD (pouvoir à Jean ALESI)

Absentes : Vanessa MIERMON - Graziella ÉBELY

Secrétaire de séance : Christophe ALVARÈS

Formant la majorité des membres en exercice.

AFFAIRES FINANCIÈRES

2025-38 Soldes des subventions communales 2025 pour les associations

Il est proposé au Conseil Municipal d'accorder aux associations un solde de subvention au titre de l'année 2025 selon le tableau ci-dessous :

ASSOCIATIONS VERNOLIENNES	Subvention 2024	Acompte 2025 versé	Subvention 2025 accordée	Solde subvention 2025 à verser
APVH	2 500 €	1 000 €	2 500 €	1 500 €
AS Verneuil	3 500 €	1 400 €	3 700 €	2 300 €
Amis du Vieux Verneuil	2 500 €	1 000 €	2 500 €	1 500 €
Centre Equestre du Château	3 000 €	1 200 €	3 000 €	1 800 €
Chorale de Verneuil en Halatte	2 100 €	840 €	2 100 €	1 260 €
Club de L'Amitié	1 200 €	480 €	1 200 €	720 €
Comité de Jumelage	3 200 €	1 280 €	3 200 €	1 920 €
Comité des Fêtes	2 100 €	840 €	2 100 €	1 260 €
Club Cyclo Touriste et Pédestre	1 500 €	600 €	1 500 €	900 €
Club Léo Lagrange	5 000 €	2 000 €	5 000 €	3 000 €
Ecole de Musique	6 500 €	2 600 €	6 500 €	3 900 €
Jardins Familiaux	160 €	64 €	160 €	96 €
Karaté-Do Shotokan	1 300 €	520 €	1 300 €	780 €
Krav Maga Verneuil	1 300 €	520 €	1 300 €	780 €
TOVH	3 100 €	1 240 €	3 100 €	1 860 €
UNC	2 650 €	1 060 €	2 650 €	1 590 €
U.N.R.P.A.	2 200 €	880 €	2 200 €	1 320 €
Verneuil Sporting Club Judo	1 300 €	520 €	1 300 €	780 €
Team du château de Verneuil	500 €		800 €	800 €
Agriçon			380 €	380 €
Société de chasse			300 €	300 €
Total Associations Vernoliennes	45 610 €	18 044 €	46 790 €	28 746 €

ASSOCIATIONS NON VERNOLIENNES	Subvention 2024	Acompte 2025 versé	Subvention 2025 accordée	Solde subvention 2025 à verser
Alzheimer	50 €		50 €	50 €
Parkinson	50 €		50 €	50 €
Amicale des donneurs de sang	50 €		50 €	50 €
Association des Handicapés physiques	50 €		50 €	50 €
Office Nationale des Anciens Combattants et Victime de la Guerre	150 €		150 €	150 €
Association Mucoviscidose	50 €		50 €	50 €
Association Myopathes	50 €		50 €	50 €
Association des paralysés de France	50 €		50 €	50 €
Association Sportive Handicapés de Creil	50 €		50 €	50 €
Ligue contre le Cancer	50 €		50 €	50 €
Secours populaire	50 €		50 €	50 €
Prévention routière	50 €		50 €	50 €
Sapeurs-pompiers	50 €		50 €	50 €
Picardie Faune Sauvage	300 €		300 €	300 €
Les fêtes d'Antan	150 €		0 €	0 €
Entente Sportive de Monceaux	600 €		1 200 €	1 200 €
Sauveteurs de l'Oise	1 600 €		1 800 €	1 800 €
Secours Catholique	50 €		50 €	50 €
Total Associations Non Vernoliennes	3 450 €	0 €	4 100 €	4 100 €
Total Subventions I	49 060 €	18 044 €	50 890 €	32 846 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, octroie les subventions 2025 aux associations concernées selon le tableau ci-dessus annexé.

Mmes CADET et DURA
Mr LENAIN

Ne prenant pas part au vote pour l'ensemble des subventions.

Pour Extrait Conforme.

A VERNEUIL-EN-HALATTE, le 1^{er} Juillet 2025

Le Maire,




Philippe KELLNER